



# Communiqué

le 26/09/2017

## Publication du rapport de la CNRACL intitulé : «Impacts et prévention des risques relatifs aux fumées d'incendie pour les sapeurs-pompiers»

Grâce aux nombreuses sollicitations de notre organisation syndicale et à la forte tempête médiatique de ces derniers jours au sujet des cas de cancers chez les pompiers, la chappe de plomb qui étouffait le dossier «des risques liés à l'exposition aux fumées pour les sapeurs-pompiers» a fini par céder sous la pression.

Depuis de nombreuses années, le SNSPP-PATS-FO sous l'impulsion de sa commission santé et qualité de vie en service (SQVS), pointe du doigt les risques liés à l'exposition aux fumées toxiques pour les sapeurs-pompiers. Pour rappel, lors du dernier salon Préventica à Paris (juin 2017), nous avons organisé une conférence internationale ayant pour titre : «Innovations techniques et organisationnelles internationales face au risque chimique : l'exemple Santé Qualité de Vie en Service chez les sapeurs-pompiers», attestant une fois de plus de notre implication profonde sur ce sujet.

Ce dossier sensible, trop longtemps resté tabou, finit enfin par éclater au grand jour. Comment était-il possible de passer sous silence des révélations d'une telle importance, pouvant mettre en péril la santé des intervenants dans l'exercice de leur profession au quotidien ? En effet, il semblerait que les cas de cancers soient bien plus élevés chez les sapeurs-pompiers que dans le reste de la population et ce, probablement en raison de l'exposition aux fumées.

La pression médiatique de cette dernière semaine (Voir la revue de presse) a réussi à briser le silence qui entourait ce dossier. En effet, la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) vient de rendre public son rapport datant de mars 2017 intitulé : «Impacts et prévention des risques relatifs aux fumées d'incendie pour les sapeurs-pompiers».

Maintenant qu'un pan de la lumière est ouvert sur cet épineux sujet, nous souhaitons que les mesures nécessaires soient prises en terme de précaution, de matériel, de prévention, d'organisation, de suivi et de prise en charge afin de protéger au mieux les sapeurs-pompiers dans l'exercice de leurs fonctions, sans oublier ceux qui nous accompagnent dans nos missions.